

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Diplôme de l'Institut d'études politiques de Lyon

- Institut d'études politiques de Lyon

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Établissement déposant : Institut d'études politiques de Lyon

Le Diplôme de l'Institut d'études politiques de Lyon (IEP de Lyon) valant grade-master vise à former en cinq ans des cadres du public ou du privé avec une formation pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales orientée vers l'international.

La formation comporte 10 semestres d'études pour 30 crédits européens chacun soit 300 ECTS en fin de cursus. Les deux premières années sont consacrées à l'acquisition du socle commun de connaissances en droit, histoire, science politique et économie, une troisième année de mobilité internationale en université ou en stage et enfin une quatrième et une cinquième années de professionnalisation. La 4^e année permet une pré-spécialisation des étudiants avec quatre domaines proposés : Affaires internationales ; Affaires publiques ; Communication ; Affaires urbaines et territoriales. En 5^e année, les étudiants intègrent une spécialité parmi les huit grades-masters de l'IEP ou une spécialité en mutualisation dans un autre IEP ou un diplôme national de master dans des universités partenaires. Les 11 spécialités propres à l'IEP de Lyon sont les suivantes : *Affaires asiatiques ; Affaires européennes : entreprises et institutions ; Carrières publiques ; Conduite de projet et développement durable des territoires ; Communication, culture et institutions ; Coopération et développement au Maghreb et au Moyen Orient ; Gestion de projets, coopération, développement en Amérique latine ; Globalisation et gouvernance ; Journalisme, médias et territoires ; Management du secteur public et des partenariats public-privé ; Stratégies des échanges culturels internationaux.*

Cette formation est ouverte sur concours aux bacheliers (bac+0 et bac+1) pour l'accès en 1^{re} année, aux titulaires de 60 crédits ECTS pour la 2^e année et d'une licence pour l'accès en 4^e année. La formation est proposée en formation initiale. Les étudiants en formation continue sont accueillis dans les spécialités de 5^e année.

Avis du comité d'experts

Avec deux premières années généralistes, une troisième année de mobilité à l'étranger et les 4^e et 5^e années de spécialisation, la structure de la formation est classique pour un IEP, mais tout à fait cohérente au regard des objectifs de la formation. Les premières années, consacrées à l'acquisition du socle commun de connaissances en droit, histoire, science politique et économie, comporte au quatrième semestre une ouverture au choix pour les étudiants vers les relations internationales, l'information et la communication, ou encore les questions urbaines. Une spécificité de l'IEP de Lyon est que, durant ce premier cycle, la plupart des étudiants (80 %) complètent leur formation avec un diplôme d'établissement « Aire culturelle » (au choix Afrique subsaharienne, Amérique latine, Asie orientale, Etats-Unis, Europe et Monde arabe) dont le contenu n'est toutefois pas renseigné. La troisième année obligatoirement à l'étranger s'effectue en université pour plus de 90 % des étudiants, les autres faisant un séjour mixtes (académique + stage). Le dossier ne comporte toutefois aucune indication sur les objectifs de cette mobilité à l'étranger, sur les modalités d'évaluation du stage ou encore sur un éventuel bilan des compétences acquises par les étudiants. La 4^e année permet une pré-spécialisation des étudiants avec quatre domaines de métiers (Affaires internationales ; Affaires publiques ; Communication ; Affaires urbaines et territoriales), lesquels comprennent chacun des parcours qui permettent à chaque étudiant d'affiner sa formation. La structure en 4^e année apparaît en conséquence un peu lourde, ce qui nuit à la visibilité de certains parcours tandis que d'autres (parcours du domaine Affaires urbaines et territoriales) sont totalement articulés avec des spécialités de 5^e année s'inscrivant opportunément dans une logique cohérente de master en deux ans.

En cinquième année, l'offre de formation apparaît satisfaisante en raison de sa richesse et de son caractère assez complet. Ces formations couvrent l'ensemble des métiers que l'on associe classiquement à la formation des IEP : haute fonction publique, secteurs de la communication et de la culture, métiers à l'international, management de projets.

Les étudiants peuvent intégrer une spécialité parmi les 11 grades-masters proposés par l'IEP. Certaines sont classiques, mais incontournables comme *Carrières publiques* pour la préparation aux grands concours de la fonction publique. D'autres parcours sont plus originaux en raison du secteur innovant visé (*Conduite de projet et développement durable des territoires*) ou de leur orientation internationale (*Coopération et développement au Maghreb et au Moyen Orient ; Gestion de projets, coopération, développement en Amérique latine ; Affaires asiatiques*). Les étudiants peuvent encore intégrer une spécialité d'un autre IEP grâce à une convention de mutualisation ou bien un diplôme national de master dans des universités ou écoles françaises (Université Jean Monnet Saint-Etienne et Ecole Normale Supérieure de Lyon) ou étrangères avec lesquelles l'IEP de Lyon a des accords.

On regrette que l'évaluation de chaque spécialité de 5^e année ait été rendue difficile au regard du dossier. Les éléments sur les spécialités, fournis *via* un guide en annexe du dossier, ne comportaient pas d'informations précises sur le pilotage, les effectifs et sur l'insertion propre à chaque spécialité.

Le recrutement national sur concours et le modèle de formation pédagogique sur cinq ans pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales et tournée vers l'international est commune aux IEP, mais cet ancrage pluridisciplinaire n'a pas son équivalent dans le paysage universitaire français. Si l'IEP de Lyon n'est pas le seul IEP de la région Rhône-Alpes puisqu'il y a également l'IEP de Grenoble, il se démarque par un certain nombre de spécificités en termes de spécialisations proposées en second cycle et avec la création d'une antenne sur Saint-Etienne grâce à un partenariat avec l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne. L'IEP de Lyon s'affiche comme un IEP particulièrement tourné vers l'international avec des spécialités sur l'Europe et sur des grandes aires culturelles (Asie, Monde arabe, les Amériques, l'Afrique), en lien avec des unités mixtes de recherche reconnues, l'Institut d'Asie Orientale (IAO) et le Groupe de Recherche et d'Etudes sur la Méditerranée et le Moyen-Orient (GREMMO). L'IEP de Lyon tire également grand profit, avec cours croisés et doubles diplômes en master, de plusieurs partenariats académiques conclus notamment avec l'ENS de Lyon, l'EM Lyon, l'Ecole centrale, le Conservatoire National Supérieur Musique et Danse ou encore l'Institut d'Urbanisme de Lyon. Il propose également une formation de préparation aux concours administratifs A et A+, mais aucun résultat des étudiants aux concours n'est donné. Enfin, l'Institut d'études politiques a noué de très nombreux partenariats avec les entreprises, associations, collectivités publiques et institutions culturelles qui nourrissent opportunément les séminaires, enseignements et projets encadrés par des professionnels de ces organisations et accroît les possibilités de stages et d'alternance et les débouchés pour les diplômés.

L'équipe pédagogique, de grande qualité, est composée d'enseignants-chercheurs spécialistes des disciplines enseignées (17 professeurs de universités et 7 maîtres de conférences HDR sur 42 permanents), d'enseignants du secondaire détachés et d'intervenants professionnels de haut niveau (Vice-président du Grand Lyon, délégué à la coopération et la solidarité internationale, magistrat de cour administrative d'appel, directeur d'hôpital, avocat spécialisé en droit de la propriété intellectuelle, directeur du développement d'une grande entreprise de transport...). La part des professionnels dans l'équipe pédagogique s'accroît en 4^e et surtout en 5^e année en cohérence avec l'objectif de professionnalisation de la formation. Ainsi, par exemple, les professionnels sont majoritaires dans les spécialités *Journalisme, médias et territoires, Management du secteur public et des partenariats public-privé* ou encore *Carrières publiques*. Le pilotage de la formation est assuré par deux directeurs des études, un pour chaque cycle, et des responsables de spécialités de 5^e année. Il est regrettable qu'aucun comité de perfectionnement avec la présence de professionnels n'a été mis en place ni pour le diplôme, ni pour les spécialités. Les moyens administratifs consacrés à la gestion de la formation sont satisfaisants car importants : un service de la scolarité avec six agents, un service des relations internationales et de la mobilité dirigé par un enseignant, épaulé par cinq agents.

L'attractivité du diplôme est très bonne. Les effectifs sont globalement stables avec environ 200 étudiants par année de formation et une vingtaine d'étudiants dans chaque spécialité. La sélectivité de l'accès à l'IEP se traduit par un faible taux d'échec (par exemple en 1^{re} année, il y a de trois à huit étudiants en échec par an pour des promos de 185 étudiants). L'insertion professionnelle des diplômés semble satisfaisante même si les chiffres sont à prendre avec précaution car le taux de réponses aux enquêtes se situe entre 49 et 63,5 % selon les années. La dernière enquête à six mois, seule enquête citée par le dossier, concerne la promotion 2013 (261 étudiants, 53 % de taux de réponse) et montre que 59 % des étudiants sont en activité et 22 % en volontariat international, service civique ou stage. Les autres poursuivent des études ou préparent un concours (10 %) ou sont en recherche d'emploi (9 %). Il convient également de souligner la variété des débouchés au sein des trois fonctions publiques ou d'une entreprise publique (35 % des diplômés), du secteur associatif ou privé (64 %).

Éléments spécifiques du diplôme

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche dans la formation est loin d'être négligeable. Quelques spécialités de 5e année propres à l'IEP (<i>Affaires européennes, Globalisation et gouvernance et Affaires asiatiques</i>) sont adossées à des unités mixtes de recherche placées sous la co-tutelle de l'IEP de Lyon. Ces liens nourrissent ces différentes filières professionnalisantes. Ensuite, les enseignants-chercheurs qui composent l'équipe pédagogique mènent des activités de recherche en lien avec les matières enseignées à tous les niveaux du cursus. Enfin, une initiation à la recherche en sciences sociales est réalisé en 4e année avec la rédaction de mémoire de recherche qui fait l'objet d'un encadrement et d'une soutenance et qui est valorisé à hauteur de 11 crédits ECTS et coefficient de 8. La formation à et par la recherche est également réalisée en 5ème année.</p> <p>Le dossier mentionne également un lien fort de l'IEP de Lyon avec l'Ecole doctorale en « sciences sociales » et le fait que l'IEP de Lyon a toujours été responsable de la mention de doctorat « science politique ». Et organise chaque année un séminaire doctoral ouvert à tous les doctorants de science politique et animé par deux enseignants-chercheurs de l'IEP. On regrette que le dossier ne renseigne pas sur le nombre d'étudiants diplômés poursuivant en doctorat.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place de la professionnalisation dans la formation est importante et s'accroît en 4e et 5e année avec une implication forte des professionnels en séminaires, pour l'encadrement de gestion de projets et pour la responsabilité des spécialités de 5e année. Des modules de professionnalisation et d'orientation tout au long du cursus permettent en outre aux étudiants de construire progressivement leur parcours académique et leur spécialisation. Enfin, l'IEP a développé une politique renforcée de partenariats institutionnels. Le réseau ainsi constitué facilite la recherche et l'obtention de stage ou de terrains d'alternance pour les étudiants. On relève d'ailleurs que les étudiants des spécialités de 5e année <i>Conduite de projets et développement durable des territoires et Management du secteur public et des partenariats publics/privés</i> sont en apprentissage ou en alternance.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La politique des stages est globalement satisfaisante. Elle couvre l'ensemble du cursus avec la possibilité de stages facultatifs dès la 1ère année du diplôme, des stages longs pendant la 3e année à l'étranger (une 30aine d'étudiants sur 230 sont concernés) et des stages obligatoires pour une majorité de spécialités de 5e année. On regrette néanmoins que le dossier ne renseigne pas sur le suivi des stages et sur leur valorisation en terme d'ECTS et surtout que les stages ne soient finalement obligatoires qu'en 5e année et seulement pour certaines spécialités. Un étudiant de l'IEP de Lyon peut donc en théorie être diplômé sans avoir jamais fait de stage.</p> <p>Par ailleurs, en 4e et 5e année, la plupart des parcours et spécialités proposent des modules de gestion de projets en lien avec des partenaires institutionnels qui mettent les étudiants en situation et contribuent opportunément à leur professionnalisation.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Elle est au cœur de la formation avec une 3e année obligatoirement effectuée à l'étranger (140 conventions avec des universités étrangères) et une offre de diplômes d'établissement (DE) « Aires culturelles » portant sur six aires géographiques et plusieurs spécialités de 5e année dans le domaine des affaires internationales. On peut regretter l'absence de double-diplôme international qui permettrait de parachever cette ouverture renforcée à l'international.</p> <p>La mobilité est également entrante avec l'accueil d'un nombre important d'étudiants internationaux soit dans un dispositif</p>

	<p>classique des études intégrées soit dans le cadre des diplômes d'établissement que sont le Certificat d'Etudes Politiques et de l'Attestation d'Etudes Politiques. Enfin, chaque année, L'IEP de Lyon accueille une douzaine de professeurs invités qui assurent certains cours en anglais.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'accès à l'IEP de Lyon, qui se fait par le biais de concours très sélectifs, est possible à différents niveaux de la formation. Il existe des concours communs aux sept IEP de province pour un accès pour l'accès en 1re et en 2e années. L'IEP de Lyon a également des concours spécifiques d'accès en 4e année pour les titulaires d'une licence et les étudiants admissibles ou sous admissibles à l'ENS, ainsi que des voies dérogatoires pour les bacheliers mention très bien, les étudiants de l'École des Chartes, les étudiants de l'EM Lyon et l'IUL pour les doubles-diplômes et lauréats de l'Institut du Service Civique. L'ensemble de ces dispositifs permettent de diversifier le profil des étudiants.</p> <p>L'IEP de Lyon a développé une politique de démocratisation d'accès à l'enseignement supérieur qui prend la forme d'un programme éducatif ciblant les lycéens en difficulté sociale et dont l'objectif est de les aider à intégrer notamment l'IEP.</p> <p>Les dispositifs d'aide à la réussite du diplôme sont variés et se retrouvent tout au long du cursus : session de pré-rentree de deux semaines de remise à niveau pour les étudiants entrants en 2e ou 4e année ; réunion de préparation du choix de domaine de 2e cycle, rendez-vous individuels à la demande, forum des masters...</p> <p>Enfin, s'agissant de publics spécifiques, on relève des dispositifs particuliers d'accompagnement permettant un aménagement de la scolarité pour les étudiants salariés, sportifs de haut niveau ou exerçant une activité artistique de haut niveau, et pour les étudiants en difficulté (santé, sociale, etc.) ou en situation de handicap.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements sont dispensés de manière classique en présentiel sous forme de cours magistraux, de conférences de méthode et de langues, mais aussi de séminaires pour la 4e année. Le diplôme est proposé en formation initiale et en formation continue pour les spécialités de 5e année. Il n'y a pas de formation à distance ni d'alternance sauf pour la spécialité <i>Conduite de projets et développement durable des territoires</i> au sein de laquelle les étudiants sont en apprentissage.</p> <p>La place du numérique n'est pas très développée dans les pratiques pédagogiques. On note néanmoins une plateforme Moodle, des cours de TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) pour la préparation du C2i dont l'obtention est seulement facultative et la création d'un MOOC.</p> <p>On relève une place importante accordée aux compétences additionnelles intégrées à la maquette : langues européennes, mais aussi langues rares (l'arabe, du japonais ou du chinois, portugais, russe); initiation à la recherche documentaire, au référencement des sources et à la rédaction des travaux de recherches ; deux cours par an parmi une liste de cours d'ouverture proposés.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants sont dans l'ensemble classiques : contrôle continu avec les conférences de méthode et examens écrits ou oraux terminaux. On note également le mémoire de 4e année qui fait l'objet d'une soutenance et le grand oral en 5e année.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi se fait de manière classique par l'intermédiaire des conférences de méthodes et séminaires et des modalités du contrôle continu. Aucun dispositif de type portefeuille de compétences ou livret de l'étudiant n'a encore été mis en place.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'insertion professionnelle fait l'objet d'une enquête à six mois, prolongée d'une enquête à 18 mois. L'outil mis en place est géré</p>

	<p>par un service administratif dédié propre à l'IEP. Le taux de réponse aux enquêtes apparaît limité (entre 49 et 63,5 % selon les années). Le dossier ne fait pas état d'un réseau ou d'une association des anciens qui contribuerait de manière complémentaire au suivi et à l'insertion des diplômés.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>L'évaluation des enseignements est laissée à l'initiative des enseignants et n'est donc pas systématique, ce qui est regrettable. On relève néanmoins que deux fois par an, se tiennent des commissions pédagogiques d'année qui ont pour objectif d'établir un bilan des enseignements dispensés et de recueillir l'avis des étudiants et des enseignants sur la pédagogie. Les comptes rendus de ces commissions ainsi que les réunions semestrielles de la Commission des Etudes contribuent au travail du comité de direction quant au contenu des maquettes pédagogiques et au pilotage général de la politique de formation de l'établissement. On peut regretter l'absence de professionnels à ces commissions composées d'enseignants et d'étudiants.</p>

Synthèse de l'évaluation du diplôme

Points forts :

- Dimension internationale renforcée grâce à des spécialités de 5^e année dédiées aux affaires internationales.
- Bonne implantation dans l'environnement socio-économique et scientifique.
- Nombreux partenariats académiques en France comme à l'étranger.
- Qualité de l'équipe pédagogique académique et professionnelle.

Points faibles :

- Pilotage globalement informel.
- Dossier insuffisamment renseigné sur les spécialités de 5^e année.
- Politique des stages perfectible.

Conclusions :

L'instauration de mécanismes formalisés de pilotage et de suivi des compétences notamment à l'issue de la 3^e année à l'étranger, la création d'un double-diplôme international et une politique des stages renforcée permettraient certainement d'améliorer encore un peu plus une formation professionnalisante déjà très satisfaisante.

Observations de l'établissement

Éléments complémentaires d'information et réponses au rapport d'évaluation du diplôme de l'Institut d'études politiques de Lyon (Sciences Po Lyon)

Ces observations complémentaires sont formulées au fil du texte :

- La présentation de l'offre de 5ème année ne fait sans doute pas suffisamment apparaître une hiérarchie claire ou lisible implémentée par l'équipe pédagogique et la direction des études : nos étudiants sont orientés prioritairement et très majoritairement vers nos spécialités de 5ème année (les 11 sont effectivement nommées dans le rapport) et les 6 masters que nous portons avec 3 établissements partenaires, Lyon 2 (MAPP qui compte 3 parcours, « Analyse des Politiques Publiques », « Évaluation des Politiques Publiques » et « PAGERS »), École normale supérieure de Lyon (ADMIRE, ASIOC, HPP), Université Jean-Monnet (AlterVilles, AlterEurope). Cela représente en moyenne 75% d'une promotion. Puis dans un second temps, nous nous tournons vers un certain nombre de partenariats forts dans la COMUE de Lyon (IUL, IAE Lyon 3, Master RISE Lyon 2...) ou vers le double diplôme avec l'EM Lyon: en moyenne 12% des étudiants sont concernés. Dans un troisième temps par ordre de fréquence et de priorité, nous orientons nos étudiants vers la mutualisation avec les autres IEP, ce qui concerne une dizaine d'étudiants par an. Enfin, nous disposons d'une procédure dérogatoire qui permet chaque année à une dizaine de nos étudiants de 5ème année d'effectuer une deuxième mobilité internationale, prioritairement dans un établissement/parcours qui permet un double diplôme (l'étudiant reçoit donc le diplôme de Sciences Po Lyon et un Master, par exemple anglo-saxon). A titre exceptionnel, nous autorisons chaque année une quinzaine d'étudiants à suivre une formation hors de notre cadre habituel après validation de la pertinence pédagogique du projet.
- Le pourcentage d'étudiants de premier cycle qui suivent en parallèle un Diplôme d'établissement (DE) est de 85% et non de 80%. Le descriptif précis de chacun des 6 DE, qui représentent chacun un volume horaire moyen de 250h réparties sur 2 ans est accessible sur notre site web et sous forme de plaquettes. Il est à nouveau joint à cet envoi.
- La mobilité académique de 3ème année se fait sur la base d'un contrat pédagogique individuel rédigé par un enseignant avec l'étudiant à l'issue du processus de sélection. Ce contrat est validé au retour par le même enseignant responsable d'aire culturelle. Pour les étudiants qui effectuent une mobilité mixte (un semestre académique et un stage long validé par 30 ECTS), les conditions d'encadrement et de validation des stages sont fixées par un

cahier des charges que nous joignons à cet envoi. En raison de la nouvelle législation sur les stages, aucun de nos étudiants n'effectue un stage qui excède une durée validée d'un semestre.

- La mobilité académique de 3ème année répond à 3 objectifs principaux : 1/ un approfondissement de la culture générale en sciences sociales dans un milieu universitaire autre que français 2/ la confrontation à des méthodes pédagogiques et à des thématiques ou champs disciplinaires peu présents dans nos cursus 3/ l'acquisition d'éléments de spécialisation. La consolidation des acquis dans une langue étrangère à un niveau de compétence très élevé est attendue. Pour autant cette mobilité ne doit en aucun cas être considérée comme un stage linguistique.
- C'est de manière délibérée et déterminée que nous avons construit une articulation très spécifique à Lyon entre une offre de Diplômes d'établissement de premier cycle à fort contenu linguistique sur les aires culturelles, une mobilité de 3ème année essentiellement académique et une 4ème année avec un tronc commun important qui permet néanmoins une pré-spécialisation. Nous considérons que la qualité première des diplômés des IEP - la formation d'excellents généralistes de l'action publique et de l'entreprise - est parfaitement compatible avec la professionnalisation. La 4ème année peut apparaître comme étant lourde mais il faut rappeler que le passage au diplôme en 5 ans a aussi induit la multiplication des voies d'accès à Sciences Po Lyon qui est opportunément rappelée dans le rapport. De fait, la 4ème année du diplôme est aujourd'hui la seule qui rassemble l'ensemble de nos futurs diplômés sur une promotion. Elle possède de fait un rôle fédérateur et identitaire majeur que nous entendons maintenir dans la réforme de la 4ème année que nous conduisons actuellement et qui sera appliquée à la rentrée de 2016.
- L'adossement à la recherche de nos formations, sur les aires culturelles mais aussi dans notre Master de Politique publique ou dans une spécialité comme « Globalisation et Gouvernance », se fait d'abord et avant tout par le biais du principal laboratoire de rattachement de nos enseignants-chercheurs, l'UMR Triangle. Celle-ci abrite en effet l'ensemble de nos chercheurs en science politique, certains économistes et la totalité de nos enseignants-chercheurs sur les aires culturelles, à l'exception de l'Asie. L'UMR Triangle est aussi le point d'adossement recherche du doctorat de science politique dont nous avons la gestion.
- Le nombre d'agents au service de la scolarité est effectivement de 6 ; il faut cependant y ajouter un agent à 80% pour le CEPAG et un agent qui effectue 30% de sa quotité de travail au service de la scolarité.
- L'équipe pédagogique d'enseignants titulaires à l'IEP de Lyon compte 17 professeurs des universités (dont 2 IUF junior et un IUF senior), 28 maîtres de

conférences (dont 7 HDR, 3 en détachement, 2 à l'étranger au MAE et un dans le corps de la magistrature) et 5 PRAG. S'y ajoutent un nombre variable d'ATER et de doctorants contractuels.

- Il est juste d'écrire qu'un « étudiant de l'IEP de Lyon peut en théorie être diplômé sans avoir jamais fait de stage » car notre règlement des études ne mentionne pas l'obligation d'effectuer un stage. La pratique est différente : les stages longs (4 à 6 mois) sont obligatoires pour tous nos étudiants dans les spécialités du diplôme ou dans les masters, ainsi qu'en mutualisation ou dans nos doubles diplômes. De fait seuls des étudiants qui effectueraient une deuxième mobilité en 5^{ème} année pourraient échapper à cette obligation. L'examen individuel des dossiers conditionne cependant la dérogation à la réalisation d'un stage. Sciences Po Lyon n'a donc jamais diplômé un étudiant qui n'ait, sur un cursus en 5 ans, effectué de stage. La seule exception réelle est à trouver du côté de « Carrières publiques » : ces étudiants qui réussissent dans leur très grande majorité un concours de la fonction publique effectuent leur stage plus tard dans le cadre de la formation professionnelle.
- Le tableau des réussites au concours de la fonction publique dans le cadre de notre formation « Carrières publiques » est joint à cet envoi. Le taux se situe parmi les plus hauts dans les IEP et dans les CEPAG en France. Par ailleurs, ces formations sont complétées par IEP-L, une formation en ligne particulièrement performante qui est au cœur de notre dispositif de formation continue.
- Sciences Po Lyon invite chaque année 12 enseignants-chercheurs pour enseigner un séminaire de DE ou de 4^{ème} année. Exceptionnellement (2013-2014), nous avons eu jusqu'à 16 professeurs invités. La proportion des cours en anglais est très stable et jamais en dessous de 75%.
- Le « grand oral » a lieu en fin de 4^{ème} année du diplôme pour des raisons pratiques d'organisation et compte pour la validation de la 5^{ème} année.
- Au niveau de la 5^{ème} année et donc des spécialités et des Masters, les intervenants extérieurs (professionnels) sont systématiquement invités dans les commissions pédagogiques, au même titre que les enseignants de Sciences Po. Sur 11 spécialités de 5^{ème} année, 2 ou 3 (selon les années) sont dirigées par des professionnels. Nous disposons aussi de 7 postes d'enseignants-associés (PR ou MCF) qui interviennent systématiquement dans les spécialités du diplôme. Dans la réalité, les professionnels sont très présents dans la conception, la gouvernance, l'enseignement et la gestion de nos spécialités de 5^{ème} année. Il n'existe de fait pour nous aucune distinction à ce niveau du cursus.

Documents joints :

- offre de DE: descriptifs
- cahier des charges stages
- tableau réussites CEPAG/CAPU

Le Directeur de Sciences Po Lyon

Vincent MICHELOT



Note du HCERES : les "documents joints" ont été reçus, mais ne font pas l'objet d'une publication.